

Mouvement

[1]

Vous trouverez dans cet article notre Foire aux questions sur le Mouvement 2020.

ATTENTION : si vous faites une demande de majoration, pensez à remplir l'onglet spécial dans le serveur !

> **TRBD** : le mouvement pour choisir le type de remplacement est-il maintenu ? **Réponse IA37 : oui**

> **Titulaires départementaux à Titre Provisoire** : le mouvement sur une liste de postes est-il maintenu ? **Réponse IA37 : oui**

> **DIRECTION** : Si un collègue qui n'a pas son inscription sur liste d'aptitude demande un MUG direction en vœu large : s'engage-t-il à remplir la fonction ? **Réponse IA37 : oui**

> **DIRECTION** : Si un collègue qui n'a pas son inscription sur liste d'aptitude est nommé sur une direction lors des affectations d'office (étape 3) : devra-t-il remplir la fonction ? **Réponse IA37 : non**

> **Les postes N°4 de l'annexe 16 " ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DANS UNE CLASSE DEDIEE « DISPOSITIF SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS» CLASSES A NIVEAU SIMPLE EN REP, REP+, QPLV) "** sont-ils ceux indiqués dans le serveur sous la dénomination " enseignement classe pré élémentaire classe expérimentale méthodes pédagogiques"? **Réponse IA37 : oui**

> **Si nous demandons des points pour rapprochement de conjoint, ces 4 points sont uniquement sur le vœu 1 ou sur tous les vœux?**

Réponse IA37 : Pour obtenir la bonification au titre du RC, APC ou PI, le candidat doit saisir un vœu précis ou un vœu géographique Commune répondant aux conditions d'octroi de la bonification. Tant que les vœux successifs répondent à ces critères, ils sont bonifiés. Dès qu'un vœu ne répond plus aux critères, alors la bonification n'est plus appliquée sur les vœux suivants.

URL source: <https://snuipp37.fr/snu2/faq-mouvement>

Liens

[1] <https://snuipp37.fr/snu2/faq-mouvement>